

## TomaGold recoupe 23,78 g/t Au, 16,55 g/t Ag et 1,0 % Cu sur 3,20 m à une profondeur de 330 m à Obalski

Montréal (Québec), le 29 novembre 2021 - CORPORATION TOMAGOLD (TSXV: LOT) (OTCQB: TOGOF) (« TomaGold » ou la « Société ») est heureuse de présenter les résultats des trois derniers sondages de la phase I de son programme de forage de 11 500 mètres sur sa propriété Obalski, détenue en propriété exclusive et située à Chibougamau, au Québec. La phase I, qui a débuté le 10 juillet 2021, comprenait 15 sondages totalisant 7 253 m. Les résultats des 12 premiers sondages ont fait l'objet d'un [communiqué de presse le 10 novembre 2021](#).

« Bien que la propriété Obalski ait historiquement produit des résultats à haute teneur près de la surface, ce programme visait à identifier la minéralisation en profondeur, » a déclaré David Grondin, président et chef de la direction de TomaGold. « Je suis heureux de rapporter que notre première phase de forages en profondeur a été un véritable succès, avec la découverte de grandes intersections à faible teneur combinées à des intersections plus courtes à haute teneur. Sur la base de ces résultats, nous avons considérablement amélioré notre évaluation du potentiel minéral d'Obalski. Dans la phase II du programme, qui débute aujourd'hui, nous poursuivrons les forages en profondeur sur les sections 300+00 E, 350+00 E, 400+00 E et finalement 450+00 E. Pour optimiser la phase II du programme, nous combinerons les résultats de la phase I avec les résultats des levés gyroscopiques en cours dans les sondages historiques. »

Le tableau suivant présente les meilleurs résultats obtenus pour l'or, l'argent et le cuivre pour les trois derniers sondages de la phase I :

Sondage	Section	Longueur (m)*	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Profondeur (m)
OBS-21-013	200+00 E	1,40	0,76	2,10	0,14	450
OBS-21-014	250+00 E	8,90	0,62	0,12	-	210
OBS-21-015	250+00 E	3,20	23,78	16,55	1,00	330
<i>Incluant</i>		0,45	167,50	112,00	6,08	

\*La largeur indiquée est la longueur de la carotte. L'épaisseur vraie est estimée à 65-70 % de la longueur de la carotte.

[Figure 1 : plan de surface du programme de forage sur Obalski](#)

[Figure 2 : section 200+00 E de la propriété Obalski](#)

[Figure 3 : section 250+00 E de la propriété Obalski](#)

Les sondages OBS-21-013 et OBS-21-014 ont retourné de faibles valeurs et de petites épaisseurs, mais ont confirmé la continuité de la zone A-Po. Le sondage OBS-21-013 a titré 0,76 g/t Au et 2,10 g/t Ag sur 1,40 m à une profondeur verticale de 450 m, alors que le sondage OBS-21-014, foré 50 m à l'est a recoupé 0,62 g/t Au et 0,12 g/t Ag sur 8,9 m à une profondeur verticale de 210 m.

Le sondage OBS-21-015, foré sur la même section que le sondage OBS-21-014 à une profondeur verticale de 330 m, a recoupé 23,78 g/t Au, 16,55 g/t Ag et 1,0 % Cu sur 3,20 m, incluant 167,50 g/t Au, 112,00 g/t Ag et 6,08 % Cu sur 0,45 m. À la lumière de ce résultat, la Société prévoit effectuer un sondage supplémentaire sous le sondage OBS-21-015 à une profondeur verticale d'environ 400 m.

Le tableau suivant présente les meilleurs résultats obtenus pour l'or, l'argent et le cuivre pour la phase I dans son ensemble :

Sondage	Section	Longueur (m)*	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Profondeur (m)
OBS-21-005	120+00 E	4,05	3,01	3,35	-	200
OBS-21-006	120+00 E	1,90	0,24	0,68	-	250
OBS-21-007	120+00 E	20,75	0,43	0,29	-	385
OBS-21-008	150+00 E	12,55	0,85	1,40	0,11	185
<i>Incluant</i>		2,10	3,40	4,73	0,65	
<b>OBS-21-009</b>	<b>150+00 E</b>	<b>28,50</b>	<b>1,41</b>	<b>0,81</b>	-	<b>200</b>
<i>Incluant</i>		1,50	6,84	1,50	-	
<i>Incluant</i>		4,50	4,03	2,87	-	
<b>OBS-21-010</b>	<b>150+00 E</b>	<b>45,95</b>	<b>0,32</b>	<b>0,35</b>	-	<b>425</b>
<b>OBS-21-010A</b>	<b>150+00 E</b>	<b>54,80</b>	<b>0,33</b>	<b>0,20</b>	-	<b>425</b>
<i>Incluant</i>		3,50	1,44	0,80	-	
OBS-21-011	200+00 E	0,50	1,60	2,60	-	210
<b>OBS-21-012</b>	<b>200+00 E</b>	<b>27,50</b>	<b>0,39</b>	<b>0,83</b>	-	<b>300</b>
OBS-21-013	200+00 E	1,40	0,76	2,10	0,14	450
OBS-21-014	250+00 E	8,90	0,62	0,12	-	210
<b>OBS-21-015</b>	<b>250+00 E</b>	<b>3,20</b>	<b>23,78</b>	<b>16,55</b>	<b>1,00</b>	<b>330</b>
<i>Incluant</i>		0,45	167,50	112,00	6,08	

\*La largeur indiquée est la longueur de la carotte. L'épaisseur vraie est estimée à 65-70 % de la longueur de la carotte.

En juin 2021, un levé géophysique de type Pulse-EM réalisé dans quatre sondages a révélé que tous les sondages historiques de plus de 300 m de longueur présentaient une déviation importante vers l'est. La Société effectue actuellement des levés gyroscopiques pour confirmer l'emplacement des structures aurifères en profondeur. Une quarantaine de sondages historiques ont fait l'objet de levés depuis le début du mois d'octobre, et les levés devraient être complétés dans les semaines à venir.

### Préparation et analyse des échantillons

TomaGold a mis en place et adhère à un programme d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (QA/QC) rigoureux pour le programme de forage actuel. On scie la carotte en deux. Une moitié est conservée comme témoin à Chibougamau alors que l'autre moitié est expédiée directement par autobus chez ALS Chemex à Val-d'Or. À partir de cette demi-carotte, ALS la concasse à 1/8" et la divise en deux parties. Une demie est conservée et identifiée comme « rejet ». Elle est conservée chez ALS à Val-d'Or. L'autre moitié est pulvérisée à 150 mailles. De celle-ci, une coupe de 50 g est prélevée aux fins d'analyses. Le reste est conservé chez ALS et identifié comme « pulpe ».

Le contenu technique de ce communiqué de presse a été revu et approuvé par André Jean, ing., directeur de l'exploration de la Société et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

### **À propos de la propriété Obalski**

La propriété Obalski, qui couvre 345 hectares, est située à environ 2 km au sud de Chibougamau, au Québec. Découvert en 1928, le gisement Obalski a produit 100 273 tonnes à des teneurs de 1,14% Cu, 2,08 g/t Au et 6,04 g/t Ag à partir de la zone A entre 1964 et 1972, et environ 9 000 tonnes à une teneur rapportée de 8,5 g/t Au à partir de la zone D en 1984 (Source : SIGEOM et rapports internes de Camchib Exploration).

### **À propos de TomaGold**

Corporation TomaGold (TSXV: LOT) est une société d'exploration minière canadienne spécialisée dans l'acquisition, l'évaluation, l'exploration et le développement de propriétés minières aurifères. TomaGold possède des participations dans cinq propriétés aurifères près du camp minier de Chibougamau dans le nord du Québec : Obalski, Monster Lake Est, Monster Lake Ouest, Hazeur et Lac Doda. Elle possède également une participation de 24,5 % par l'entremise d'une coentreprise avec Evolution Mining Ltd et New Gold Inc. dans la propriété Baird, située à proximité du camp minier de Red Lake en Ontario.

#### **Contact:**

David Grondin

Président et chef de la direction

(514) 583-3490

[www.tomagoldcorp.com](http://www.tomagoldcorp.com)

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Certains des énoncés contenus dans le présent communiqué de presse sont des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de mots tels que « s'attend », « a l'intention », « est attendu », « potentiel », « suggère » ou des variantes de ces mots ou expressions, ou des énoncés selon lesquels certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « seront » pris, se produisent ou seront atteints. Les énoncés prospectifs ne sont pas des faits historiques et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui échappent au contrôle de la Société. Les lecteurs sont avertis que ces énoncés ne garantissent pas les rendements futurs, et que les résultats et développements réels sont susceptibles de différer, et peuvent différer matériellement, de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ou à réviser de quelque manière que ce soit les énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.*